



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21079812

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne

le 28/06/2021

N° d'entreprise : **0451 174 516**

Nom

(en entier) : **Atelier-Environnement**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de la Laiterie 5 à 6941 TOHOGNE**

Objet de l'acte :

Atelier-Environnement

6941 TOHOGNE

Numéro d'identification : 19448/93

L'assemblée Générale de l'ASBL Atelier-Environnement réunie le 19/04/2021 a procédé à la modification du conseil d'administration et des membres de l'Assemblée Générale parus au moniteur belge du 28 octobre 1993 conformément à la loi du 02 mai 2002 sur les ASBL. Les administrateurs suivants ont démissionné : Monsieur Alain NINANE et Madame Bernadette SCHEVERS.

Voici la composition du nouveau conseil d'administration

Président :

PAQUET Freddy, Morville 21 à 6940 MORVILLE

Administrateur délégué :

DEMOULIN Didier, Rue de Givet 31 à 6940 PETITHAN

Administrateurs :

DURDU Dominique, Rue de Givet 3, 6940 PETITHAN

KERSTEN Roch, Rue des Ardennes 92 à 6941 BOMAL

SCHMIT Albert, Fouyeux 10 à 6940 BARVAUX

Sont membres de l'Assemblée Générale :

Madame Anne BALTHAZAR, Rue des Mostys 3 à 6990 MONTEUVILLE

Monsieur Arnaud DELZANDRE, Herbert 20 à 6941 DURBUY

Monsieur Benjamin DEMBLON, Boclinville 13 à 6941 BOMAL

Monsieur Didier DEMOULIN, Rue de Givet 31 à 6940 PETITHAN

Monsieur William DENIS, Rue du Coreux 9 à 6941 VILLERS STE GERTRUDE.

Monsieur Dominique DURDU, Rue de Givet 3, 6940 PETITHAN

Monsieur Corentin HENROTTE, Ruelle de l'Aite 10/5 à 6940 Barvaux

Monsieur ROCH KERSTEN, Rue des Ardennes 92 à 6941 BOMAL

Monsieur Freddy PAQUET, Morville 21 à 6940 MORVILLE

Monsieur Alber tSCHMIT, Fouyeux 10 à 6940 BARVAUX

Monsieur André TASSIGNY, Rue de l'Industrie 1 à 6940 BARVAUX

Fait à Tohogne, le 19 avril 2021

Freddy PAQUET

Président de l'asbl

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).